



## FORMATION PROFESSIONNELLE À LA MÉTHODE BATES

*Amélioration de la fonction visuelle par l'éducation*

# **PARIS 2020 - 2021**

---



*Prépare à l'enseignement de la Méthode Bates,  
en apprenant à la fois à améliorer sa propre vision et à devenir enseignant de cette méthode.*



**Pour tout renseignement complémentaire :**

[ecoledelavue@gmail.com](mailto:ecoledelavue@gmail.com)

T : +33 (0)6 70 93 07 18

[www.ecoledelavue.com](http://www.ecoledelavue.com)

# LA FORMATION

## OBJECTIF



L'objectif de cette formation professionnelle est de préparer les participants à enseigner la Méthode Bates et l'éducation de la vision, que ce soit en petits groupes, lors de stages ou en cours individuels.

Le programme de la formation inclut présentations théoriques, démonstrations, temps d'expérience personnelle, pratiques d'enseignement en petits groupes, échanges et lecture.

## CRITÈRES PRÉALABLES

Avant de commencer la Formation, il est indispensable que les candidats aient reçu **un minimum de 4 leçons individuelles** de la méthode Bates et/ou 2 stages en groupes.

Ainsi le travail personnel d'amélioration de la vision sera initié, se poursuivra pendant les semaines de formation aussi bien que pendant les intersessions.

De plus il sera demandé à chaque candidat :

- Un compte rendu de son expérience des 4 leçons individuelles
- Son histoire visuelle
- Une lettre de motivation
- Un bilan ophtalmologique
- Un C.V

Un entretien physique ou téléphonique avec la formatrice sera programmé.



## CONTENU

### Les principes fondamentaux de la Méthode Bates :

- La relaxation des yeux et du mental
- Les différents aspects du mouvement
- La fixation centrale ou centralisation par rapport à la vision périphérique
- « L'intérêt pour » et « l'attention à » ce qu'on regarde.
- La mémoire et l'imagination
- L'identification des habitudes visuelles et le réapprentissage des habitudes pour « bien voir ».

Et :

- Des notions d'anatomie et de physiologie de la fonction visuelle
- Des notions d'optique
- L'étude des dysfonctionnements les plus courants : myopie, hypermétropie, presbytie, astigmatisme, strabisme
- Une introduction aux pathologies affectant les yeux

### Seront aussi abordés :

- a. Une approche holistique de la fonction visuelle
- b. L'influence de la posture du corps sur la vision
- c. L'influence des émotions
- d. Le lien entre fonction visuelle et système nerveux

Enfin, des cours supervisés d'enseignement pratique, en modules 3 et 4.

**Les examens (cours d'enseignement) se dérouleront à la suite du module 4. En fonction du nombre de participants, ils auront lieu les samedis, dimanche et lundi.**

Un module dédié à la pratique d'enseignement à des personnes extérieures à la formation est proposé 5 à 6 mois après la fin de la formation. Ceci permettra de consolider la préparation des élèves à la transmission de la Méthode Bates.

## MODALITÉS de FORMATION

Sur 4 modules. Chaque module d'enseignement durera 6 jours. Sont impératives :

- la présence aux 6 jours complets des 4 modules d'enseignement
- la lecture des ouvrages recommandés
- La tenue d'un journal sur l'évolution de la vue de l'élève durant sa formation
- la tenue d'un journal de bord des leçons données par l'élève lors de l'enseignement pratique supervisé.
- la rédaction d'un mémoire de fin d'études.

## Les dates de la nouvelle formation à **PARIS : session 2020 - 2021**

### 2020

**Module 1** : du lundi 8 juin au samedi 13 juin

**Module 2** : du lundi 12 au samedi 17 octobre

### 2021

**Module 3** : du lundi 15 au samedi 20 Février

**Module 4** : du lundi 7 au samedi 12 juin

**Nombre de places limité**

### **LIEU :**

Paris XVe

M° Volontaires ou Pasteur



### **TARIFS**

**Inscription avant le 10/05/2020 : 3 950 € T.T.C.**

**Inscription après le 10/05/2020 : 4 450 € T.T.C.**

*Ces prix comprennent l'enseignement et la communication d'un important dossier d'outils pédagogiques et de textes.*

### **MODALITÉS DE PAIEMENT**

*Un acompte de 1 500€ est demandé pour réserver la place dans la formation. Il est non remboursable, sauf en cas d'annulation par L'Ecole de la Vue. Le solde de l'inscription est dû au plus tard avant le quatrième module. Une proposition d'échelonnement du paiement est demandée.*